

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Prix de l'Abonnement
 Edition quotidienne, par an..... \$3.00
 Edition hebdomadaire, par an..... 1.00
Invariablement payable d'avance
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE : S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF : HECTOR FABRE

Prix des Annonces
 Six lignes, première insertion..... \$0.50
 Chaque insertion subséquente..... 0.12
 Chaque ligne en sus, première ins... 0.08
 Chaque ins. subséquente, p. ligne... 0.04

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT
DU 3 FÉVRIER 1879.

LA DAME GUERRIÈRE

(Suite.)

Puis elle pensa qu'ayant accepté ce rôle si lourd, il fallait le remplir le mieux possible, et surmontant sa timidité, élevant le ton de sa voix douce et harmonieuse afin de lui donner un accent plus résolu et d'être entendue de tous :

—Mes amis, reprit-elle, mes bons amis, nous allons défendre notre dernier asile contre les ennemis de notre prince et de notre sainte religion. Les Français sont catholiques comme nous, et cela les préserve de s'abandonner à de sanguinaires excès au sein même des guerres les plus terribles. Les Suédois, eux, sont des huguenots. On prétend même que les chefs qui commandent ceux qui s'approchent pour nous attaquer n'ont ni religion ni croyance, ce qui les rend impitoyables pendant et après la bataille. Il nous faut donc vaincre ou mourir. Nous vaincrons, s'il plaît à Dieu. Les femmes, les enfants, les vieillards vont se réfugier dans la chapelle où notre digne chapelain et curé de Neuville les exhortera à implorer sans défaillance les miséricordes du ciel. Tous les hommes en état de porter une arme occuperont les postes qui leur seront assignés, et je compte sur eux comme ils peuvent compter sur moi.

Un frisson d'ardeur et d'espoir parcourut l'assistance.
 —Bien parlé ! dit le prévôt à Gervais de Seraucourt qui était resté près de lui. Ce petit discours d'une simple femme ne sent ni les parfums, ni les rubans ni la dentelle, apanage ordinaire du sexe faible. Je doute que les plus illustres conjurés de l'antiquité, ceux qui étaient à la fois orateurs et guerriers, aient jamais prononcé une harangue mieux appropriée aux circonstances.

Mais le page ne l'écouta pas jusqu'au bout.
 Voyant que la châtelaine se disposait à descendre de cheval il s'élança vers elle afin de lui présenter son poing fermé.
 Elle s'y appuya, et tandis qu'elle sautait à terre :

—Vous prévoyez une sortie, dit-il ; n'en serai-je pas, madame ?
 —Certes, vous en serez, si elle a lieu, mon brave Gervais, répondit-elle.
 Puis elle ajouta :

—En attendant, avec les plus jeunes et les plus déterminés de nos défenseurs, vous occuperez la courtine et les deux tourelles qui commandent la porte.
 Le page s'inclina en signe d'obéissance.

—Et M. Manheulles demanda-t-il.
 —Manheulles est et restera au donjon.
 —Un poste si important !... Le capitaine est bien vieux !
 La châtelaine fronça légèrement le sourcil.
 Mais jugeant préférable d'employer le langage de la douceur, qui lui était du reste plus familier :

—Votre poste est d'une importance égale, répliqua-t-elle. De plus s'il y a une sortie, vous en

serrez, et Manheulles n'en sera pas, précisément à cause de son âge. Maintenant, allez vite, Gervais ! allez vous établir avec vos hommes derrière les meurtrières !
 Le page s'empres-a d'obéir, et la comtesse se hâta d'aller rejoindre le capitaine Manheulles dans le donjon.

Son premier soin fut d'interroger l'horizon, et elle recula de surprise et d'effroi.

—Ils approchent s'écria-t-elle. Ils sont dans la grande avenue ! Et vous laissez s'approcher ainsi, Manheulles !

—Ce n'est qu'une avant-garde, balbutia-t-il. Cette maudite couleuvrine est presque hors d'usage... et mes deux servants sont d'une maladresse !... Et puis, je vous l'avoue, j'ai plus fait la guerre en rase campagne que derrière des murailles, et je sais mieux ajuster un coup de pistolet qu'un coup de canon.

—Dépêchez-vous, Manheulles !
 —Attendez, madame, attendez, vous allez voir, vous allez rire ! Maudite couleuvrine !... Ah ! ces casques bleus !... Que ne suis-je à distance de leur servir des prunes ! Mais soyez tranquille ; je vais leur offrir un melon et un bon.

Puis essayant de manœuvrer sa pièce :

—Et le page ? continua-t-il.
 —Il défend la porte.
 —Bonté du ciel ! Il faudrait là un homme expérimenté, et il est si jeune !
 Cette fois la châtelaine ne put se contenir.

—Je vois bien que tout est perdu ! s'écria-t-elle. Le page est jaloux de vous et vous êtes jaloux de lui. Pourquoi ? Est-ce que vous ne vous valez pas l'un et l'autre ? Ne puis-je assigner à chacun de vous un poste sans éveiller vos sottises susceptibilités ! Je ne veux plus d'observations de ce genre, entendez-vous bien ? Vous êtes braves et dévoués tous les deux, je vous estime autant l'un que l'autre, mais quand je commande il faut m'obéir.
 Elle fit quelques pas pour s'éloigner.

—Restez, oh ! je vous en prie, restez ! reprit le capitaine. J'ai eu tort. Je suis un vieux bourru, un vieux grondeur. Mais quand il s'agira de mourir pour vous défendre... Et en attendant vous allez voir, je vous dis que vous allez rire de la façon dont je vais saluer ces mécréants. Où est le colonel Manskeld ? Qu'on me le montre !

Et il commença à pointer sa couleuvrine.
 Cependant l'avant-garde ennemie avait continué à s'avancer dans l'avenue, et elle s'arrêta à portée d'arquebuse.

Le page Gervais de Seraucourt avait peine à contenir l'impatience des hommes qu'il commandait.

—Ne tirez pas, dit-il. Ils sont trop loin. Et d'ailleurs ils vont envoyer un parlementaire. On ne tire pas sur les parlementaires.

En effet un bas-officier se détacha, lança son cheval au galop, et s'avançant jusqu'au bord du fossé cria en mauvais français :

—Holà ! hé ! vous autres ! Baissez le pont-levis et rendez-vous... vous aurez la vie sauve.

—Qui vous commande ? répondit le page.

—Si vous faites la moindre résistance, nous brûlerons le château et massacrerons les gens qui sont dedans.

—Ne m'entendez-vous pas ? Moi, Gervais Seraucourt, page du comte et de la comtesse de

Saint-Balmont et chargé de défendre ce château, je veux savoir à qui j'ai affaire. Quel est votre chef ?

—Le colonel Manskeld.

—Où est-il ?

—Il descend là-bas le coteau.

—Eh bien ! puis qu'il se tient trop loin pour que je puisse engager avec lui la conversation en me servant du canon de mon arquebuse, va lui dire que le château de Neuville se moque de ses sommations et de ses casques bleus. Vive le duc Charles de Lorraine ! Au diable les Français et leurs alliés huguenots !

Le page avait découvert une partie de son corps en proférant son cri de guerre. Le Suédois répliqua par un coup de pistolet qui ne l'atteignit pas et retourna au galop vers ses camarades.

Mais au cri du page, répété par la garnison, la bannière jaune aux armes de Lorraine fut hissée sur le donjon, et un boulet, lancé par la couleuvrine, culbuta deux des cavaliers de l'avant-garde suédoise.

La formidable détonation éclata avec des roulements prolongés comme ceux du tonnerre. Aussitôt les corneilles et les oiseaux de nuit s'envolèrent des murailles de la forteresse en poussant de grands cris lugubres, et des bandes de canards sauvages et de morelles s'élevèrent brusquement des marais et de l'étang, avec de sourds bruits d'ailes.

—Bien visé, vieux Manheulles ! s'écria le jeune Gervais de Seraucourt. Et nous, mes amis, à nous maintenant !

Il fit mettre le feu aux fauconneaux de la courtine. Plusieurs cavaliers de l'avant-garde suédoise tombèrent encore, les autres se sauvèrent au galop, et l'avenue fut balayée.

Madame de Saint-Balmont était restée auprès du capitaine Manheulles. Appuyée sur le parapet du donjon, elle vit ce moment de retraite, et, peu familiarisée avec les choses de la guerre, elle espéra un instant que tout était fini.

—Ils prennent la fuite, dit-elle avec joie, et tout le parti bien s'arrête épouvanté. En serons-nous délivrés, mon brave Manheulles ?

Le capitaine se mit à rire.

—Sauf le respect que je dois à madame, répondit-il, les soldats du roi Gustave-Adolphe ne lâchent pas prise si facilement. Distinguez-vous cet officier monté sur ce beau cheval qui piaffe ? C'est sans doute le fameux colonel Manskeld. Le voilà qui forme son infanterie en colonne. Il a mis ses piquiers avec leurs longues lances au premier rang, comme quand ils marchaient si résolument sur nous à Nordlingen. Oh ! s'ils n'étaient pas si loin !... Chargez, vous autres, chargez ! ajouta-t-il en se tournant vers ses servants.

Il ne faut pas oublier que l'artillerie et la mousqueterie de cette époque n'avaient pas l'énorme portée, la redoutable précision qu'elles ont acquises aujourd'hui.
 La tactique, les manœuvres étaient toutes différentes.

Disons aussi en passant que le colonel Manskeld, venant assiéger une forteresse, n'avait pas de canons.

—Mais ils n'ont pas l'air de vouloir continuer l'attaque reprit la comtesse.

—Oh ! madame !...
 —Dieu veuille que je dise vrai, capitaine ! Peut-être ne s'atten-

daient-ils pas à une semblable réception.

—Ils prennent leurs dispositions, madame. Ne nous leurrons pas d'un fol espoir.

La comtesse regarda avidement, cherchant à tirer une conclusion de tout ce qu'elle apercevait d'une manière confuse.

Dans le lointain, le colonel suédois parcourait les rangs de ses troupes, s'arrêtait parfois, et alors son attitude, ses gestes indiquaient qu'il parlait.

Cela dura quelques minutes.
 Puis une clameur s'éleva, clameur annonçant le mécontentement, la menace.

—On dirait des bruits de révolte, remarqua le capitaine, très au courant de la signification de toutes ces rumeurs.

Un homme arriva tout essoufflé.
 —Capitaine, dit-il en interrogeant l'horizon, M. de Seraucourt m'envoie savoir si les casques bleus s'en vont, reculent ?

Non, non, répliqua le vieux Manheulles avec énergie. C'est une feinte, une ruse de guerre. Retournez auprès de M. de Seraucourt et dites lui de redoubler de vigilance.

Puis se tournant vers la comtesse :

—Madame, reprit-il, vous pourriez bien avoir raison. Les Suédois trouvent peut-être que nos prunes et nos melons sont trop durs à digérer. Mais ne nous en dormons pas. Tenons-nous prêts à tout événement.

(A continuer.)

Restaurant Français

77, rue St. Jean, Haute-Ville.

ALPHONSE POULIN, Propriétaire

Repas et Café à toutes heures.
 Dîner de midi à trois heures.
 Cuisine Française et Anglaise.
 Hôtesses (spécialité.)
 Québec 23 septembre 1878.

PROTECTION !!!

F. X. LEPAGE

MARCHAND

No. 53, Rue de la Couronne,

ST. ROCH, QUEBEC,

A l'honneur de prévenir le public, ses amis de la ville et de la campagne, qu'il est décidé à accorder la

PROTECTION

à tous les acheteurs qui voudront bien l'honorer d'une visite.

AFIN DE LES PROTÉGER,

il a décidé de réduire à des prix exceptionnels les Marchandises suivantes :

- 300 pièces Tweeds.
- 50 " Drap Noir Moscou.
- 60 " Drap Pilote.
- 40 " Drap Castor.
- 200 " Alpaca Noir.
- 100 " Cobourg Noir.
- 25 " Crêpe Noir.
- 300 " Shirting.
- 200 " Flanelle de Couleur.
- 300 " Winey Carreauté.
- 200 " Winey Uni.
- 10,000 verges Etoffes à Robes.
- 200 " Coton des Indes.
- 2,000 livres Laines à 50c. la livre.
- 5,000 verges Flanelle à 15 cents.

Et un assortiment complet dans tous les départements.

A des conditions exceptionnelles.

N'oubliez pas de venir visiter le magasin de

F. X. LEPAGE,

No. 53, rue de la Couronne,

St. Roch,

Québec, 31 octobre 1878.

AU PUBLIC !

RECOMPENSE

DE

\$ 3,320.00

Il a été fondé en France des prix destinés aux savants, qui par leurs inventions avaient fait progresser les sciences. L'univers entier est appelé à concourir, et dans la liste des lauréats on trouve des Anglais, des Américains des Allemands, à côté des Français. Ces prix sont reconnus dans le monde scientifique comme étant la plus haute considération qu'un savant puisse obtenir, de l'excellence de son produit et de son invention.

M. LAROCHE,

PHARMACIEN,

a obtenu ce prix pour les procédés de fabrication du

QUINA LAROCHE

et la commission des récompenses voulant reconnaître d'une façon plus formelle le service que M. Roche avait rendu à la science et à l'humanité, ajouta une médaille d'or au prix de 16,000 francs. Depuis, M. Roche a obtenu des médailles d'or à toutes les expositions où il a envoyé son produit, les médecins de toutes les parties du monde ont donné raison aux jurys et le

QUINA LAROCHE

est prescrit par tous les docteurs des deux continents.

LE QUINA LAROCHE

contient la totalité des nombreux principes contenus dans les trois meilleures sortes de quinquina (jaune, rouge et gris) extrait directement de l'écorce et n'a rien de commun avec les vins préparés avec le sulfate de quinine.

LE QUINA LAROCHE

est le plus efficace et le meilleur marché des vins de quinquina : un verre de

QUINA LAROCHE

équivalent à trois verres de tout autre vin de quinine.

LE QUINA LAROCHE

vu la force de ses principes doit être pris par petites quantités, l'avis du médecin est le meilleur guide.

LE QUINA LAROCHE

est approuvé et recommandé par tous les journaux de médecine.

LE QUINA LAROCHE

Est toujours efficace comme

TONIQUE ET RECONSTITUANT

contre le défaut de force et d'énergie, les affections de l'estomac, débilité générale, pâles couleurs, lymphatisme, convalescence, suite de couches, cholérite, etc.

Contre les diverses affections fébriles et les fièvres de toutes natures.

L'Administration du Quina Laroche, 22 et 19, rue Dronot, a décidé que ses produits seraient détaillés au Canada aux mêmes prix qu'en France, droits de douane (25 p. c.) en plus L'administration prenant tous les autres frais à sa charge.

Prix du grand flacon, \$1.25

" " petit " 75

Seul agent à Québec, chez M. BRASSART, professeur botaniste diplômé, rue St. Joseph, St. Roch, No. 390 et 392.

Sirop et Pâte du Dr. Zed

Médailles à Paris.

A base de "Codéine" et de "Tolu" contre les Bronchites, Rhumes, Irritations de Poitrine, Catarrhes, Insomnies.

Boîte : 1f 25. Flacon : 2f 50. Dans toutes les Pharmacies.

FER DIASTASE

Assimilable du

DR. V. BAUD

Sous la forme de Granules bien dosés, le Fer combiné à la Diastase par la germination des graines de Cresson est le plus actif et le plus facile des Ferrugineux pour les femmes et les enfants délicats. Sans saveur ni constipation, contre l'Anémie, Sang pauvre, Chlorose, etc.

A vendre chez

M. BRASSART,

390 et 392, rue St. Joseph, St. Roch,

Québec, 23 novembre 1878—1f

COTTAGES A VENDRE !

Le soussigné ayant donné le contrat de la construction de sept magnifiques Cottages en Briques, couverts en Ardoises, Tôle ou Ferblanc, élégamment construits et finis, sur le chemin de la Petite Rivière, à l'endroit appelé Bijouville, les offre en vente à bon marché et à des conditions très raisonnables. Pas de rentes foncières, ni de taxes. Pour les plans et autres renseignements, s'adresser à

A. J. AUGER,

No. 105, rue St. Pierre,

Vis-à-vis la Banque de Québec,

Québec, 28 août 1878.

Annonces Nouvelles.

Chien perdu—N. Chouinard.
A vendre—Alex. Grant.
Club Dramatique St Jean-Baptiste.
Salle Jacques-Cartier—Grande Soirée Dramatique et Musicale.
Huile Astrale de Pratt—Peverley & Cie.
Remède Spécifique de Gray.
Magnifique Piano Carré à vendre—Octave Lemieux & Cie.
Alpacas Noirs—Glover, Fry & Cie.
Protection—F. X. Lepage.

QUEBEC,

LUNDI, 9 FEVRIER 1879.

EN FRANCE.

On peut dire sans exagération qu'en ce moment le monde entier a les yeux fixés sur la France et se sent captivé par un des plus intéressants spectacles que l'histoire puisse présenter : celui d'un grand peuple qui par sa sagesse se rend digne de la liberté. Qui songe encore à la guerre qui se poursuit en Asie et aux autres événements qui éclatent çà et là ? Il s'agit bien vraiment de tout cela. C'est sur un seul point que se concentre l'attention. Tous les peuples regardent le tableau grandiose autant qu'imprévu par lequel la France semble vouloir couronner l'œuvre de sa régénération. Il y a quatre ans elle était tombée si soudainement que ses meilleurs amis dans le monde désespéraient de la voir jamais se relever. La destinée semblait pour elle inexorable ; elle payait jusqu'au dernier liard la rançon de toutes ses fautes, dont la première était l'abdication d'elle-même sous l'Empire. La Prusse lui prenait l'Alsace et la Lorraine : terrible punition de cette abdication ; la Commune déshonorait Paris, leçon aussi terrible, et châtement cruel de son goût pour les révolutions.

Il y avait de quoi abattre la plus fière nation, et l'histoire fait rarement mention d'une pareille accumulation de malheurs. Ils étaient aggravés encore par la discorde intérieure ; cinq partis acharnés les uns contre les autres se déchiraient ce malheureux pays. C'est sous le double coup de la guerre et de la Commune qu'il lui fallait à la fois se libérer envers la Prusse, réorganiser ses forces anéanties et constituer la république, considérée par bien des esprits comme l'état politique le plus incompatible avec son caractère, justement considérée dans tous les cas comme celui de tous les états politiques qui exige chez le peuple le plus de force morale.

La France a pu jusqu'ici se tirer à merveille d'une situation hérissée de tant de difficultés : à la suite de la libération du territoire et comme par un enchaînement irrésistible sont venues toutes les autres solutions jugées si difficiles. Aujourd'hui en face du bonapartisme mort, de la légitimité résignée à l'exil, de l'orléanisme effacé ou désabusé, la république reste maîtresse du terrain, et elle y peut poursuivre en paix son œuvre. Le vent qui enfla ses voiles est si puissant qu'elle double comme en se jouant les plus dangereux écueils et que, loin de fuir les passages difficiles, elle s'y risque avec aisance et glisse allègrement sur les flots.

Si les indifférents regardent avec intérêt ce spectacle, comment ne l'admiration-nous pas, nous qui tenons par un lien détendu, mais jamais rompu, au pays qui l'offre au monde ? Nous avons connu comme lui, avant lui, les difficultés qu'éprouve une race ardente à se former aux mœurs sévères, à se plier aux habitudes régulières de la liberté. Il nous a fallu toutes les rigueurs de la conquête pour nous briser à ce régime de patience, de tolérance mutuelle, de progrès mesuré, d'obéissance religieuse à la loi qui semble être le tempérament même de la race anglaise,

race moins favorisée du ciel que la nôtre, mais plus propre peut-être à habiter la terre. Nous y sommes parvenus ; pourquoi nos aînés de France, instruits à leur tour par une série d'expériences douloureuses, n'y parviendraient-ils pas ?

Bien des gens qui doutaient, ne doutent plus guère et commencent à croire que la France est faite comme un autre pays pour la liberté. De bon compte, pourquoi serait-elle une exception ? Sont-ce ces aptitudes particulières pour les lettres, pour les arts, pour tous les raffinements de l'esprit ? sont-ce ces facultés merveilleuses, supérieures, qui la rendraient incapable de se conduire elle-même ? Pour l'honneur de l'humanité, ne croyons pas, avant preuve définitive, que le peuple le plus intelligent soit le seul incapable de se guider dans cette voie où nous courons maintenant sans jamais mettre le pied hors du chemin.

Rien ne manque à la France en fait d'expérience. Il ne peut pas y avoir de péril nouveau pour elle ; elle a connu tous les dangers que peut courir un peuple, tous les malheurs qu'il peut subir. Elle a dans son passé depuis soixante ans toutes les indications nécessaires pour se conduire sûrement. Elle ne peut plus ignorer ce qu'il faut faire, ni surtout ce qu'il ne faut pas faire. Tous les passages dangereux sont marqués par les débris d'un écroulement. La voie à suivre est clairement tracée en dehors de toutes les voies qu'elle a suivies jusqu'ici. Le chemin est trouvé ; et c'est à s'y tenir, à repousser toutes les sollicitations d'en sortir, que devront s'employer désormais toutes les ressources de son génie qui s'évaporaient autrefois en velléités de conquête, en fumée de gloire militaire, et qui doivent maintenant se condenser en patience et en sagesse. Le peuple français doit vivre en simple citoyen du monde, sauf à se retrouver soldat et héros, le jour de la revanche.

M. OCTAVE CREMAZIE.

Une lettre de Paris annonce que M. Octave Crémazie vient de mourir au Havre qu'il habitait depuis quelques années. Il était dans l'emploi de MM. Gustave Bossange & Cie en qui il avait trouvé dans son malheur une amitié secourable et qui de leur côté se louaient vivement de l'excellence de ses services. Il portait le nom de Fontaine et nous avons reproduit ici même il y a deux ans quelques vers de lui à l'occasion d'un anniversaire. Lorsque nous l'avons entrevu à Paris, dans le printemps de 1877, il paraissait jouir d'une bonne santé, mais, sous ce calme apparent, il cachait un chagrin mortel qui le minait sourdement et qui l'a conduit prématurément au tombeau.

Cette mort réveillera à Québec, où M. Crémazie avait laissé tant d'admirateurs de son talent, de vives sympathies. Il est impossible de songer sans tristesse à cette carrière brisée et de ne pas déplorer qu'une lyre qui promettait tant de beaux accords ait cessé sitôt de se faire entendre. Quelques uns de ses chants du moins vivront toujours dans la mémoire du peuple canadien.

M. Crémazie n'avait pas encore 50 ans ; il est mort des suites d'une inflammation d'intestins.

INFORMATIONS.

—Le journal *l'Italie* a publié, dans son numéro du 14 janvier, comme premier-Rome, un intéressant article sur le Canada.

—Une dépêche de Winnipeg nous apprend la réélection de M. Taillefer à Ste. Agathe, Manitoba, et de M. Murray à St. Charles.

—A une assemblée des actionnaires de la *Stadacona* à Toronto, on a nommé des délégués qui iront à Québec pour assister à l'assemblée annuelle, mardi prochain, avec instruction de se prononcer pour la liquidation.

—La cour suprême vient de rendre deux décisions très graves. Dans l'affaire de Lenoir et Ritchie on a soulevé ces deux questions importantes : Les gouvernements provinciaux ont-ils le droit de nommer des conseillers de la reine ? Les législatures provinciales ont-

elles le droit de se servir du nom de la reine dans les lois provinciales ?

M. le juge Strong et M. le juge Taschereau ont déclaré que le titre de conseiller de la reine étant un titre purement honorifique, comme celui de chevalier ou de baronnet, ne peut être conféré que par la reine elle-même. Les juges de la cour suprême paraissent être tous d'accord sur ce point : le gouverneur-général et, a fortiori, les lieutenants-gouverneurs, ne peuvent pas créer de conseillers de la reine.

Sur la seconde question, le juge Strong prétend, et il semble que son opinion est partagée par ses collègues, que les législatures provinciales n'ont pas plus le droit de se servir du nom de la reine, qu'un simple conseil de ville ou de municipalité. Il a même qualifié l'usage du nom de la reine dans les actes provinciaux d'usurpation impardonnable. Il a de plus dit qu'il est possible que ceux qui ont fait ainsi usage du nom de la souveraine, soient passibles de poursuites.

—La chambre des représentants de Washington a voulu donner, au moins en principe, satisfaction aux intérêts considérables de la côte du Pacifique qui souffrent de l'invasion chinoise. Elle a adopté le bill destiné à restreindre l'immigration chinoise. Ce bill porte qu'aucun patron d'un navire appartenant à un citoyen des Etats-Unis ne pourra prendre à son bord, dans un port étranger quelconque, un nombre de chinois excédant dix, avec l'objet de les amener aux Etats-Unis, sous peine de \$100 par chaque passager au-dessus de dix, le navire devant servir de gage à cette pénalité.

—Le *Globe* dit que lorsqu'on aura des renseignements plus complets au sujet de la maladie qui s'est déclarée dernièrement parmi les bestiaux exportés en Angleterre on verra que les nouvelles qui ont été transmises au Canada ne sont pas exactes. Il ne croit pas que cette maladie soit contagieuse. Admettons, ajoute le *Globe*, que l'on soit obligé à l'avenir d'abattre les bœufs que nous exportons en Angleterre en arrivant à Liverpool, la viande se vendra toujours avec profit. Les cultivateurs n'ont aucune raison de s'alarmer à ce sujet. L'Angleterre a besoin d'acheter nos viandes. Que les cultivateurs apportent le plus grand soin à l'élevage des bestiaux afin que les exportateurs puissent vendre des viandes de la première qualité sur les marchés anglais. S'ils font cela nous pouvons être sûrs que nous aurons toujours accès aux marchés en Angleterre.

TÉLÉGRAPHIE GÉNÉRALE.

Londres, 2 février. — Les animaux sont atteints de la pleuro-pneumonie à Hull.

Le théâtre de Glasgow a été réduit en cendres aujourd'hui. Il avait coûté \$150,000 et avait la plus grande scène de tous les théâtres du Royaume-Uni.

Une dépêche de Vienne porte que les Rouméliens occupent une position près de Sistría, qu'ils refusent d'évacuer sous prétexte que cette place appartient au Dobrudja. Les Russes s'impatientent et un conflit est à craindre.

Un correspondant de Paris écrit que la nomination de M. Waddington comme premier ministre est une preuve que la politique étrangère suivie dans ces derniers temps sera continuée. Il n'y a que trois ministres qui vont résigner ; ils seront remplacés par des députés de la gauche.

M. Gladstone briguera les suffrages des électeurs de Middlethian aux présentes élections, et il renouvelle ses attaques contre le gouvernement.

Une famine terrible menace de mort la plupart des habitants des provinces au sud de Maroc.

Liverpool, 2. — Plusieurs milliers d'ouvriers mécaniciens se sont mis en grève aujourd'hui. Il y a encore dix mille ouvriers charpentiers en grève et dix autres milles à rien faire faute d'ouvrage. La position n'est pas rassurante.

Paris, 2. — Tous les efforts tentés pour retenir Dufaure au ministère ont échoués. Le président Grévy a appelé Waddington à former un nouveau ministère.

Dufaure donne comme excuse, dans sa lettre de résignation, son âge avancé et ses antécédents politiques, et termine en disant que sa résignation facilitera le règlement de grand nombre de questions.

Sur les douze élections supplémentaires faites aujourd'hui, sept membres de la gauche ont été élus sans opposition.

Paul de Cassagnac a été élu par une majorité de 600 voix.

Vienne, 2. — Un décret impérial vient d'être publié, prohibant l'importation de certains articles de la Russie et ordonnant la désinfection de tout ce qui en arrivera. Les autorités galliciennes ont placé un cordon militaire près de la frontière russe.

St. Pétersbourg, 2. — Le ministre de l'intérieur est autorisé à incendier les villages quand il le jugera nécessaire pour arrêter le fléau de la peste, et d'en chasser les habitants qui seront gardés dans un lieu isolé et assujettis à une quarantaine.

Un délégué accompagné d'une commission médicale a été envoyé en Astrakan et dans les provinces avoisinantes, muni de pouvoirs spéciaux et extraordinaires. Six hommes ont été frappés de la maladie à Settrend. Le général Louis Melekoff vient d'être nommé gouverneur-général de la région infectée et partira bientôt pour Astrakan.

Le Czar a approuvé les mesures adoptées par le comité des ministres pour combattre le fléau. On rapporte trois nouveaux cas à Zelitrenco. Tous les remèdes sont impuissants à combattre le fléau. Le comité sanitaire de la ville de Moscou, vient d'adopter des mesures de précaution contre le fléau. La Russie a demandé à l'Angleterre, d'envoyer des hommes de l'art pour étudier la maladie.

Rome, 2. — Des mesures de précaution sont prises contre le fléau.

Rio Janeiro, Amérique du Sud, 2. — On rapporte que l'épidémie vient de se déclarer dans la province de Ceara. On y a envoyé des médecins.

Calcutta, 2. — La nouvelle de la mort de Shere Ali, l'Emir d'Afghanistan, s'accrédite à Caboul.

A TRAVERS LA VILLE.

PETITES NOUVELLES. — Il y a actuellement 107 prisonniers détenus dans la prison de cette ville, dont 31 femmes.

—Voici le mouvement de la population de Ste-Anne de Beaupré pour l'année 1878 : Baptême, 48 ; mariage, 10 ; sépulture, 23, dont 18 d'enfant.

—Les courses annuelles du club de raquettes de Lévis, auront lieu à Québec Sud, samedi le 15 février. Plusieurs prix de valeur seront donnés aux heureux compétiteurs.

—Il est rumeur qu'une compagnie a acheté la propriété de M. Alford, située au pied de l'escalier Champlain et adossée au cap. Cette compagnie aurait l'intention de démolir cette maison, pour construire en cet endroit un élévateur. On agit depuis longtemps cette question qui mérite certainement considération. Espérons que cette rumeur sera fondée cette fois.

—Un petit porteur de paniers du marché Montcalm a été surpris samedi matin la main dans la poche d'une dame.

—On a refusé l'émanation d'un writ d'*habeas corpus* en faveur des prisonniers impliqués dans l'affaire du Palais.

—Les dépenses de l'hon. Frs. Langelier, dans l'élection de Portneuf sont portées à \$358.85 dans la *Gazette Officielle*.

—Il y avait beaucoup de monde à la réception de Mlle Letellier, samedi.

—Le prix de loyer des bancs de l'église St. Patrice a été réduit de 25 pour cent.

PAVILLON DES PATINEURS. — Avec la bienveillante permission du Colonel Strange et des officiers, la musique de la Batterie B, jouera demain au Pavillon des Patineurs de 3.30 à 5.30 heures. Voici le programme de la musique :

Ouverture—Idomenéo—Mozart.
Valse—Mon Réve—Waldtenfel.
Quadrille—Comic Tunes—Coote.
Valse—Juristen Ball Tante—Strauss.
Lancers—Lord of Lorne—Godfrey.
Galop—Lustige Bruder—Faust.

CHAMBRE DE DISCUSSION DE QUÉBEC. — M. B. Lippens, donnera une lecture intitulée *Excursion dans une mine de charbon*, vendredi soir, le 7 février à 8 heures, au No 119, rue St. Joseph. Les membres de la société de discussion pourront se procurer des cartes chez M. J. A. Langlais, libraire, rue St. Joseph. Les dames sont admises.

AU BÉNÉFICE DES PAUVRES. — Une grande soirée dramatique et musicale au bénéfice des pauvres sera donnée le 10 février à la salle Jacques-Cartier, par un nouveau club d'amateurs.

LE NOUVEAU CHEF DE POLICE DE MONTREAL. — Il circule cent rumeurs sur la nomination du nouveau chef de police à Montréal. On parle aujourd'hui de MM. DeSalaberry, Forsyth, Handyside, Payette, McGowan, Baine, Labranche et du Capt. Heigham de Québec. A part ce dernier, tous les autres candidats sont de Montréal. Le salaire du chef de police de Montréal était autrefois de \$2,800 par année jusqu'à ce que la corporation ait fait une réduction de dix pour cent sur les salaires de ses employés l'été dernier ; les appointements de M. Penton sont donc de \$2,520. Mais on croit que son successeur ne recevra pas plus de \$400 par année. Le Capt. Heigham, à Québec, ne reçoit que \$200.

HUILE ASTRALE DE PRATT. — Nous disons dans une autre colonne, que l'*huile astrale de Pratt*, est la favorite sur le marché. Elle est en vente chez MM. J. B. Z. Dubau, rue de la Couronne ; A. Toussaint et Leclerc & Letellier, rue St. Jean, et E. & H. Taylor, rue Champlain. MM. Peverley & Cie, sont les seuls agents pour Québec.

FAITS DIVERS.

DIVERS. — On calcule qu'il y a eu 3,000 bêtes à cornes expédiées chaque semaine en Angleterre à partir du premier mai au premier septembre 1878, de Montréal, Boston, New York, Philadelphie et Baltimore. Cependant ce commerce n'en est qu'à ses débuts.

—Un accident fatal est arrivé vendredi à Hamilton sur le quai de Myles, Deux hommes transportaient un lourd bloc de glace pesant au delà d'une tonne lorsque l'un d'eux glissa et tomba. Le bloc arriva sur lui et l'écrasa d'une horrible manière. Il est mort presque immédiatement. Le défunt se nommait Jno. Joyster et était âgé de 37 ans.

MARIAGE TRAGIQUE. — On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* :

« Le mariage de Charles M. Brennan avec Miss Meta Peetsch avait été arrêté pour mercredi soir et de grands préparatifs avaient été faits en conséquence à l'église de St. François-Xavier, dans la 16e rue, où la cérémonie nuptiale devait être célébrée. L'autel était joyeusement illuminé et richement décoré. L'assistance était nombreuse et brillante ; les mariés paraissaient heureux ; enfin, tout, jusqu'aux sons de l'orgue, avait un air de joie et de gaieté. Vers huit heures le Rév. Alphonse M. P. Pelletier est monté à l'autel. M. Brennan étant un de ses anciens élèves, il regardait comme un devoir de bénir lui-même le mariage. Contrairement à la coutume observée dans l'Eglise catholique, le Père Pelletier a adressé quelques paroles d'exhortation au jeune couple. Il parlait d'une voix claire et forte, et personne assurément ne se serait douté que la dernière heure du prêtre était arrivée. Tout à coup sa voix a faibli, une pâleur mortelle a couvert son visage et il s'est affaissé aux pieds de l'autel. Les prêtres assistants se sont précipités pour le relever. Le Père Pelletier, qui avait perdu connaissance, a été transporté à la sacristie, où, malgré tous les soins qu'on lui a donnés, il a rendu bientôt le dernier soupir. »

« On devine sans peine l'émotion de l'assistance, qui ne supposait pas toutefois que le malheur fût si grand. Elle a été laissée dans l'ignorance de ce qui était arrivé. Le Père Merrick l'a même rassurée sur le sort du Père Pelletier. Il a lui-même continué à officier et a prononcé avec calme les paroles sacramentelles. L'orgue a repris ses sons joyeux et la foule s'est écoutée sans se douter que le premier célébrant était mort dans ses habits sacerdotaux. »

« Le corps du défunt a été transféré hier matin au collège des jésuites. Le Père Pelletier était né dans la province de Québec en 1831. Après avoir fait ses études au collège des jésuites de Montréal, il y fut attaché comme professeur. Depuis cinq ans qu'il habitait New-York, il était surintendant du collège St-François Xavier. C'était un homme capable et distingué sous tous les rapports. »

VENGEANCE DE FEMME. — On lit dans l'*Echo des Tribunaux*, de Paris :
Un singulier procès va très-prochainement alimenter la chronique du Palais de Rouen.

Une jeune femme du meilleur monde, mariée tout récemment, Mme X..., se voyant importunée depuis longtemps par les assiduités d'un jeune homme reçu dans sa famille, l'avait éconduit. Celui-ci se trouvant quelque temps après à Dieppe, s'oublia au point de laisser échapper un mot offensant en passant près de Mme X..., sur la terrasse du Casino. La jeune femme était au bras d'un homme âgé ; comme celui-ci était distrait par autre chose, elle fut seule heureusement à entendre l'injure et réussit à se contenir. Elle cacha cet incident à son mari, résolue de se venger elle-même quand l'occasion s'en présenterait.

Mme X... est excellente nageuse et d'une force physique peu commune. Un matin, au bain, ayant aperçu M. Z... qui se laissait bercer par la vague, elle se mit à l'eau à son tour, se glissa sans bruit à côté du baigneur, après avoir toutefois prévenu une de ses amies de son projet. Elle saisit prestement la tête de M. Z... et lui imprime un plongeon prolongé ; elle recommence, le malheureux bat l'eau comme un désespéré et est sur le point de s'évanouir. Le but était dépassé. Madame X... parvint toutefois, avec l'aide de son amie, à ramener au rivage le jeune homme qu'on déposait au pavillon de secours.
Parmi les baigneurs, on crut à un

saufetage et l'on porta aux nues le courage de la jeune femme qui, au péril de sa vie, avait sauvé d'une mort certaine l'imprudent nageur. Ce dernier rébellé, s'était empressé de quitter Dieppe.

L'affaire était oubliée, et quatre mois s'étaient écoulés, quand Mme X... vient d'être informée qu'elle est poursuivie par le jeune homme pour tentative de meurtre.

LE POISSON PÊCHEUR.—L'aquarium de Brighton possède un poisson qui pêche à la ligne. Ce poisson—le premier de son espèce qui ait été naturalisé dans un bassin—à une manière très-curieuse d'attirer sa proie. Au sommet de sa tête se trouve un filament qui porte à son extrémité un morceau de peau brillante. L'animal manœuvre ce fil comme une ligne et déploie le morceau de peau pour servir de leurre aux petits poissons. La proie, attirée rapidement, nage autour de l'amorce sans remarquer le pêcheur, qui s'enterre dans le sable et ouvre sa gueule pour engloutir ses victimes.

UN TRAINÉAU HISTORIQUE.—La quantité de neige tombée cette année en Suisse, a remis à la mode les courses en traîneau, que la douceur de la température avait empêchées les hivers précédents. A cette occasion, on a vu apparaître à Lausanne un véhicule d'une forme toute particulière, ressemblant à une nacelle, décorée à l'avant d'un aigle aux ailes étendues. C'est dans ce traîneau que le général Bonaparte fit le trajet de Vevey à Bourg-Saint-Pierre, la veille du passage du Mont Saint-Bernard.

FIN D'UNE NOCE.—L'Union libérale de Tours, du 10, raconte un malheureux accident qui a plongé dans le deuil la commune de Chisseaux (France) :

Mardi avait lieu une noce à laquelle assistaient cinquante à soixante personnes. La journée s'était passée fort gaiement, et dans la soirée on avait dansé.

La fête avait eu lieu dans une grange qu'un voisin des parents de la mariée, M. Denis-Simon-Constant, avait gracieusement mise à leur disposition.

Mercredi, on voulut célébrer le lendemain de la noce par un repas auquel étaient conviés les invités de la veille. A peine venait-il de s'asseoir à la place qui lui était destinée, que le mur auquel étaient adossés les époux s'effondra tout à coup, entraînant dans sa chute le plancher d'un grenier rempli de paille. Onze personnes se trouvèrent engagées sous les décombres ; les autres, dans un état d'effarement facile à comprendre, se précipitèrent vers la porte en appelant au secours. On sonna immédiatement le tocsin, et les habitants du bourg, accourus en foule sur le lieu de la catastrophe, organisèrent aussitôt les secours. On mit deux heures environ à opérer le sauvetage, et on acquit bientôt la certitude que quatorze personnes avaient été plus ou moins grièvement blessées et que cinq étaient mortes.

Le père de la mariée s'est brûlé les mains en jetant hors de la grange un poêle qui avait été dressé pour chauffer la pièce, et qui menaçait de mettre le feu à la paille tombée du grenier ; enfin, plusieurs autres personnes ont reçu des blessures plus ou moins graves.

Les cinq personnes dont on a à déplorer la perte sont : le marié, Breton de Francueil, âgé de 24 ans ; la mariée, Aimée Chevalier, 19 ans ; Pauline Chevalier, 19 ans, cousine de la mariée ; Julie Momponet, 16 ans, et Léon Anhy, domestique de Simon-Constant, 20 ans.

Le sauvetage, qui, comme nous le disons plus haut, a duré deux heures environ, a été très-rapidement et très-intelligemment organisé et fait le plus grand honneur à toutes les personnes qui y ont pris part. C'était un spectacle navrant que de voir le lendemain, au milieu des décombres, les débris de la table dressée pour le festin, encore recouverte de la nappe souillée de vin, les verres et les bouteilles cassés, les flambeaux éteints, les sièges brisés, derniers vestiges d'une journée qui aurait dû se passer dans la joie et qui a fini dans le deuil.

LE NOMBRE DE MORTS

dans notre pays devient de plus en plus alarmant, le nombre de vie se trouvant moindre chaque année, sans aucune cause raisonnable, la mort résultant généralement de l'origine la plus insignifiante. A cette saison de l'année surtout, un rhume est une affaire tellement commune, que dans les occupations que nous avons tous les jours, nous oublions de songer au danger et parfois lorsque nous y songeons, il est trop tard ; la fièvre ou la pneumonie est déclarée. Des milliers de personnes perdent la vie tous les ans de cette manière, tandis que s'ils avaient fait usage du SIROP ALLEMAND DE BOSCHÉE ils auraient été guéris et un montant con-

sidérable aurait été épargné, sur le compte du médecin.

Pour toutes les maladies de la gorge ou du poulmon, le SIROP ALLEMAND DE BOSCHÉE, est reconnu pour la plus grande découverte qui ait été faite dans ce genre de médecine. Tous les pharmaciens du pays vous diront ses effets merveilleux. Plus de 950,000 bouteilles, sont vendues tous les ans, sans qu'aucune erreur ait été connue.

MARCHE MONÉTAIRE.

New-York, 10 hs., 3 février 1879. Première cotation Echange Sterling 3 jours 48½, soixante jours 48½; Greenbacks, 99.

E. C. BARROW, Courtier.

Naissance.

A Montréal, le 30 janvier dernier, Madame L. A. Brais, un fils.

Annonces Nouvelles.

A VENDRE,

A St. Giles, Comté de Lotbinière, à trois milles de distance de la Station de Craig's Road, DEUX LOTS DE TERRE, l'un de 90 acres plus ou moins, dont 60 acres en bon état de culture, bien clôturée, avec écuries, granges et autres bâtisses, ainsi qu'une magnifique résidence tenue depuis 50 ans comme maison de pension pour les voyageurs. L'autre lot est une terre inculte de 90 acres. Il y a un Moulin à Meunier, à Scie et à Carder, tout près de cette propriété.

S'adresser à

ALEX. GRANT, Epicer, Rue Champlain.

On à

D. VID ROWE, Sur les lieux.

Québec, 3 février 1879—2fs

CLUB ST. JEAN-BAPTISTE

SALLE JACQUES-CARTIER, JEUDI PROCHAIN, 6 FEV.

La Mort du Duc de Reichstadt
Pièce historique en un acte.

LE FILS ADOPTIF
Pièce comique en deux actes.

Musique par l'Orchestre Dussault.

Ces pièces sont montées avec beaucoup de soin, et rien n'a été épargné pour rendre la soirée des plus attrayantes. Ce club a joué déjà ces mêmes pièces à la Salle du Conseil de St. Sauveur, il y a quelques temps avec beaucoup de succès. Prix d'entrée—Sièges réservés, 30 cents; Galeries, 20 cents; Parterre, 15 cents. Portes ouvertes à 7 heures. Spectacle à 8 heures. Québec, 3 février 1879.

Huile Astrale de Pratt

Lumière égale au gaz, pas de fumée ni odeur.

Pour la sûreté, la propreté, la clarté de la lumière et l'économie, elle reste sans rivale.

Elle est incomparable pour l'éclairage des églises et des maisons privées, qui gardent surtout des lumières allumées toute la nuit.

A vendre par

J. B. Z. DUBEAU, Rue de la Couronne, St. Roch.

A. TOUSSAINT, 78, rue St. Jean.

LEC ERC & LETELLIER, 190, rue St. Jean.

E. & H. TAYLOR, 712, rue Champlain.

PEVERLEY & CIE,

Agents, 56, rue la Fabrique. Québec, 3 février 1879.

REMÈDE SPÉCIFIQUE de GRAY

TRADE MARK. Le GRAND **TRADE MARK** remède anglais Une guérison infaillible pour la faiblesse séminale, la spermatorrhée, impuissance et toutes les ma- **After Taking** ladies qui sont les suites des habitudes honteuses : perte de la mémoire lassitude des membres, douleurs dans le dos, obscurcissements de la vue, décrépitude prématurée et plusieurs autres maladies qui conduisent à la folie, à la consommation ou à une mort précoce. Détails complets dans notre pamphlet, que nous envoyons gratis par la malle. Le remède spécifique est vendu par tous les droguistes à \$1 le paquet ou six paquets pour \$5. Il sera envoyé franc de port sur réception de la somme requise.

CIE. DE MEDECINE DE GRAY, Windsor, Ontario, Canada.

En vente à Québec chez tous les droguistes en gros et en détail et dans tous les endroits du Canada et des Etats Unis. Québec, 3 février 1879—1aq&h

Annonces Nouvelles.

CHIEN PERDU.

Depuis jeudi dernier, un Chien plaqué brun et blanc, tête brune, grandes oreilles, poitrine blanche, les pattes de devant blanche avec taches brunes, poil ras, barre blanche sur le dos en forme de patte de cheval. Celui qui me le retournera sera largement récompensé.

N. CHOUINARD, Marché Finlay, Basse-Ville. Québec, 3 février 1879—1sp

SALLE JACQUES-CARTIER

GRANDE SOIRÉE

DRAMATIQUE ET MUSICALE

AU

BENEFICE DES PAUVRES.

LUNDI, LE 10 FEVRIER

Par un nouveau Club d'Amateurs.

Le programme sera publié dans quelques jours.

Québec, 3 février 1879 g

LAMPES! LAMPES!

Afin d'attrapper notre part du peu d'argent mis en circulation en ce moment de dépression, nous offrons au public et à nos amis, notre grand assortiment de Lampes de toutes sortes, munies de Brûleurs les plus nouveaux et les plus riches Cheminées, Abats-jours, et Illuminateurs, à des prix excessivement bas. Toutes ces améliorations sont d'une très grande utilité pour ceux qui font usage de Lampes, en rendant leur luminaire plus commode que le Gaz.

Lampes à Pieds, de Chambres, pour Murailles et Pendantes.

— AUSSI —

Lampes pour Eglises et Autels Privés.

En réception, un autre lot considérable de nos Tombeurs favoris à 50 cts et \$1.00 la douzaine.

PEVERLEY & CIE., 56, rue la Fabrique.

Québec, 1er février 1879.

PERDU,

Jeudi dernier, UN JEUNE CHIEN poil noir ondulé, poitrine blanche ainsi que le bout des pattes de devant, et ayant la queue coupée. La personne qui le ramènera chez M. N. O. RUELL, Peintre rue St. Ours, près la rue Arago, sera généreusement récompensée.

Québec, 1er février 1879—3f

A VENDRE.

Les propriétaires de Bijouville offre à vendre

4 Cottages et 2 splendides Magasins en Briques

10 0/0 comptant et la balance payable par versement mensuel.

S'adresser à

A. J. AUGER,

105, rue St. Pierre.

On M. GEORGE PAQUET,

Rue St. Valier, St. Sauveur.

Québec, 1er février 1879—8j

SALLE LAUZON, LÉVIS.

JEUDI, 6 FEVRIER 1879.

GRAND CONCERT

VOCAL ET INSTRUMENTAL

donné au

BENEFICE DES PAUVRES

sous le patronage de

La Société St. Vincent de Paul

avec le concours de

Madame A. Lynch, Messieurs C. Iavallée, A. Lavigne, T. Trudel, N. Hamel, A. M. F. d'Eschambault

Et avec la bienveillante permission du Révérend M. Tremblay, le Corps de Musique de Beauport sous la direction de M. J. Vézina.

DIRECTEURS - - - GEORGE McNEIL. ADMISSION—50 cents.

Billets en vente chez MM. J. A. Trudel, Libraire, 16, Côte du Passage, et chez Trudel et Routhier, Village Lauzon, Lévis, A. Lavigne, marchand de musique, rue St. Jean, Québec.

Les portes seront ouvertes à 7 heures, et le concert commencera à 8 heures précises. Le piano utilisé au concert est de la manufacture de Kranich & Bach, et prêté par M. A. Lavigne, Agent à Québec. Québec, 1er février 1879—g

QUEBEC

Masonic Hall Association.

L'Assemblée Générale annuelle des Actionnaires de cette Association, pour l'élection des Directeurs, etc., sera tenue à la Halle Maçonnique, rue St. Louis, Québec, LUNDI, le TROIS FEVRIER 1879, à SEPT heures P. M.

Par ordre,

W. J. STANLEY, Secrétaire.

Québec, 27 janvier 1879—2f

MAISON A VENDRE.

Une maison bien finie et en parfait ordre située au No. 38, rue Latourville, faubourg St. Jean. Cette maison peut servir pour deux logements si on le désire. Il y a une magnifique cour et un beau jardin. Conditions faciles.

S'adresser au propriétaire,

No. 38, rue Latourville. Ou à H. BOLDUC, Notaire, Rue St. Jean.

Québec, 31 janvier 1879.

THÉS!

RECOLTE DE 1879

VENDU AU DETAIL

AUX

PRIX DU GROS!

Bon Thé du Japon, non coloré, valant 50 cts., pour 25 cents.

Bon Thé Noir valant 50 cents, pour 25 cents.

Bon Thé Hyson Twankay valant 50 cents, pour 25 cents.

Avec un assortiment choisi de Thé Pekoe, Thé Orange Pekoe, Thé Pekoe en Fleurs, Thé Caper, Thé Oolong, et autres variétés de THÉS A BAS PRIX ORDINAIRES.

RAPPELEZ-VOUS L'ENDROIT

Grand Entrepôt de Thé

A. WATTERS,

RUE ST. JEAN.

Québec, 31 janvier 1879—1m

PIANOS

Venant d'être Reçus.

Afin de satisfaire à l'augmentation considérable de demandes pour les célèbres Pianos de

WEBER & CIE.,

nous avons l'honneur d'annoncer au public connaisseur et aux personnes qui désiraient se procurer de très bons pianos, que nous venons de recevoir un nouvel assortiment de ces pianos supérieurs, lesquels nous offrons aux prix des instruments de qualité inférieure.

Seule agence pour les Pianos suivants :

WEBER & CIE.,

HORACE WATERS & SONS,

MARSHALL & WENDELL,

WAGNER,

CRAMER,

Les Orgues-Harmoniums de

J. ESTEY & CIE.,

WILCOX & WHITE,

et les Grandes Orgues d'Eglises de

SAMUEL S. HAMILL.

Plusieurs de ces grandes Orgues sont actuellement en usage dans plusieurs églises de la Province de Québec et donnent entière satisfaction : les prix spéciaux pour le Canada sont de 33 1/3 par cent au-dessous des prix des autres fabricants.

Musique en Feuilles à 50 par cent de réduction, expédiée par la malle, frais de port non compris.

BERNARD & ALLAIRE,

EDITEURS DE MUSIQUE,

6, rue la Fabrique.

Québec, 30 janvier 1879.

J. L. O. VIDAL,

AVOCAT

No. 9, rue St. Pierre, Basse-Ville,

QUEBEC.

30 novembre 1878 -1m

VENTE DE LIVRES DE CREDITS

Dans l'affaire de

G. J. AUDETTE & CIE.,

Failli.

J'ai reçu instruction de Jacques Auger, éc., Syndic en cette affaire, de vendre à l'enchère,

MARDI, le 4 FEVRIER prochain,

au Bureau du susdit Syndic, No. 114, rue St. Pierre, Basse-Ville, les Crédits appartenant à la dite succession au montant de \$10,784 33.

La Liste des Crédits peut être vue au Bureau du Syndic d'ici au jour de la vente.

Vente à ONZE heures précises.

J. AUGER,

Syndic.

ALFRED ST. LAURENT,

E. & C.

Québec, 28 janvier 1879.

ETABLISSEMENT DE CHAUSSURES DE PREMIERE CLASSE

A VENDRE PAR ENCAN.

Le soussigné vendra sur les lieux, coin des rues St. Joseph et Avenue des Erables,

Mercredi matin, 5 Fév.

tout le matériel et le fonds de commerce de la succession de JOHN G. LYNN, à tant dans la piastre d'après l'inventaire, l'assortiment comprend une grande variété de Bottes et Chaussures; aussi un matériel d'Outillage propre à fabriquer pour \$150,000 de chaussures par année. Tout est prêt pour celui qui succèdera à M. Lynn. Comme la manufacture n'a pas été fermée, la clientèle n'est pas perdue et elle retournera à l'acheteur.

CONDITIONS—Trois et six mois avec garantie.

INVENTAIRE EN BLOC.

Engin, Chaudière, Machines, Outillage, etc.	\$ 8,227 45
Cuir et autres articles utiles à la fabrication	2,273 12
Bottes et Souliers, finis	5,167 00
" " non finis	1,306 51
Accessoires et Ameublement	1,268 35
Charbon	222 00
Total	\$18,464 43

On peut louer l'établissement à bon marché

Vente à DIX heures et DEMIE.

JOHN J. ARNTON,

Encanteurs

28 janvier 1879 -7f

2,000 verges

ETOFFES à ROBES

valant de

25 cents à 50 cents la verge

seront vendus

12 1/2 cents.

AU BON MARCHÉ,

Coin des rues St. Jean et Collin,

HAUTE-VILLE.

Québec, 20 janvier 1879.

MAISONS A VENDRE.

Les deux dernières du "Burroughs Terrace" sur "L'Allée des Erables." Livrables 1er septembre 1879. Pas de taxes ni rentes foncières. Paiement en dix ans.

S'adresser à

TESSIER & DELAGE, N. P.,

Bue d'Aiguillon.

Québec, 29 janvier 1879—1m

A VENDRE OU A LOUER.

Le magnifique poste d'affaires situé au No. 87, rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec, ci-devant occupé par MM. Blumhart & Cie. Conditions faciles.

S'adresser à la

Société de Prêts et Placements de Québec, No. 13, rue St. Jacques, Basse-Ville.

Québec, 24 janvier 1879.

TOMBEURS !!!

UN VRAI BIJOU

Egal en forme et en apparence aux Verres Anglais coupés valant \$6 la douzaine, pour \$1 la douzaine seulement

Bons Verres pour l'Eau 50 cents la douzaine.

Une visite sollicitée.

NOUVELLES DE FRANCE.

Nos journaux et correspondances de Paris contiennent de longs détails sur les circonstances qui ont précédé la crise qui vient de se dénouer par la démission du président Mac-Mahon.

Mes chers collègues, je suis vivement touché de la bienveillance si constante que la chambre me témoigne, et du grand honneur qu'elle vient de me décerner encore une fois ; je lui en exprime ma profonde gratitude.

Toute mon ambition est de justifier sa haute confiance, et, si dans la nouvelle marque qu'elle m'en donne aujourd'hui, il m'était permis de voir l'expression indulgente de sa satisfaction, j'y trouverais une récompense et un encouragement pour mes efforts et pour mon dévouement.

Messieurs, la chambre des députés a recueilli le fruit de sa sagesse (Très-bien ! très-bien !) de grandes épreuves victorieusement traversées, l'harmonie désormais assurée entre les deux branches du pouvoir législatif.

C'est la France, sans doute, c'est à son calme, à sa fermeté, à sa clairvoyance, à son discernement de ses vrais intérêts, à son esprit politique en un mot, qu'il faut reporter le principal honneur de ces grands résultats.

Que la chambre persévère dans cette sage conduite, qu'elle procède toujours avec prudence et mesure.

L'Appel au Peuple d'Auch a publié la circulaire suivante de M. Paul de Cassagnac aux électeurs de Condom :

J'ai annoncé du haut de la tribune, que j'allais en appeler de la chambre à vous, du serviteur au maître, des députés au peuple !

Or, cette heure, impatientement attendue, par vous et par moi, de la revanche éclatante va sonner, et me voici devant vous, la tête haute, debout, comme il convient à celui que vous avez élu deux fois et que vous allez élire une troisième fois, je le sais.

Et je vous confie tous à la vengeance légale, où le bulletin est une arme qui frappe et qui tue !

Mes adversaires ont dit que vous étiez des lâches :

Vous allez leur montrer que ce n'est pas la peur qui vous guide et qui vous mène.

Les menaces, l'argent, vous leur jeterez tout au visage, avec votre rude main qui manie la bêche et l'aiguillon, car il faut que le peuple marque et flétrisse ceux qui voudraient l'opprimer et fouler aux pieds ses arrêts solennels.

Que tous ceux que la Révolution effraie et dégoûte, se groupent encore autour de moi.

Que ceux-là m'entourent qui n'aiment pas la République.

Impérialistes de l'arrondissement de Condom, je suis toujours le même, celui qui a tenu haut et ferme votre drapeau de l'Appel au peuple, celui qui prépare ardemment et sans relâche l'avènement du prince impérial qui sera Napoléon IV, si la France le veut.

Royalistes, j'ai été le champion de l'autorité et de la religion ; partout où les vôtres avaient besoin de réclamer leur part légitime dans l'accord conservateur qui nous unit à cette heure de péril social, je les ai résolument appuyés, qu'ils appartiennent à la branche aînée ou à la branche cadette, qu'il s'agisse des élections législatives ou des élections sénatoriales, qu'ils s'appellent de Mun, Carayon-Latour, Baragnon ou Lacave-Laplagne, et ils m'en ont publiquement remercié.

Décidément M. de Bismark trou que les républicains français ont trop bien appris à manier les cartes de la politique, et la façon dont ils passent à travers les difficultés les incassables qui s'élevaient devant eux lui inspire une

mauvaise humeur qui se traduit dans la presse officieuse par des objurgations d'une colère non moins comique que menaçante. Les dernières élections sénatoriales ont déjà été accueillies avec des félicitations mêlées de réserves qui mettaient le trait à l'intention.

Berlin, 30 janvier.—La presse officieuse de Berlin dit que la crise actuelle en France est un triomphe pour les radicaux.

La Gazette de l'Allemagne du Nord, dans un article sur la crise française, déclare que le radicalisme ne conduit que trop vite la France et les libéraux aux abîmes.

Comme nous l'avons dit, du reste, il y a quelques jours déjà que la presse allemande nous fait assister au réveil de ses sentiments d'hostilité contre la France. C'est d'abord la Gazette de l'Allemagne du Nord qui reproche aux journaux de Vienne d'avoir attribué faussement à l'universalité de la presse allemande une approbation sympathique du résultat des élections sénatoriales.

Nous n'avons accueilli ce résultat, dit la feuille berlinoise, qu'avec des réserves expresses et bien précises.

La Gazette de l'Allemagne du Nord a effectivement déclaré "qu'il fallait que la République française continuât à donner des garanties pour la paix internationale et la paix sociale, si elle tenait à conserver la bienveillance de l'Allemagne."

Mais le langage, à demi-communatoire, de la Gazette de l'Allemagne du Nord, est de tous points dépassé par les appréciations d'un autre journal important de Berlin, la Gazette Allemande (Deutsche Zeitung).

On ne saurait nier, dit ce journal, que maintenant ce n'est plus le Tiers mais bien le Quatrième Etat qui tend à entrer plus résolument qu'auparavant dans la vie publique en France.

L'idée socialiste est un produit de l'esprit français, et si la démocratie sociale s'est révélée d'abord comme un parti politique dans le nouvel empire allemand, rien ne serait plus faux que de soutenir que la France actuelle ne possède aucun parti politico-socialiste politiquement organisé.

La France ne sera sans doute pas transformée par là en une République démocratique-socialiste, seulement il se pourrait que les concessions que le Tiers devra faire au Quatrième-Etat paraissent suffisantes au prince de Bismark pour modifier ses vues relativement à la forme du gouvernement en France qui peut le mieux s'accorder avec les intérêts de l'Allemagne.

On sait que le prince de Bismark combattait en France la restauration des Bourbons parce qu'il redoutait une alliance de la royauté française avec la papauté contre l'empire allemand protestant. Mais aujourd'hui le Kulturkampf est en voie de s'éteindre ; Rome n'est plus l'ennemi juré de l'Allemagne. Le prince de Bismark a découvert dans la démocratie sociale le véritable ennemi de l'empire Allemand, qui doit en être radicalement extirpé.

On assure déjà que l'on projette à Berlin des mesures internationales contre la démocratie sociale. Et si, comme l'on doit s'y attendre, l'élément radical prend maintenant une part plus active dans la vie publique en France, si les cercles dirigeants de Versailles se trouvent obligés de lui faire certaines concessions, les idées du prince de Bismark concernant la République en France se modifieront d'une façon très importante.

D'autre part, la Gazette nationale accorde une grande importance à une correspondance provenant, dit la Gazette, d'une source très-sûre et adressée de Paris à la Correspondance politique. Cette lettre signale une recrudescence marquée dans les menées des sociétés secrètes en France.

Ces renseignements, ajoute la feuille berlinoise, ne permettent plus de douter que l'agitation ultra-démagogique et démocratique-socialiste ne reprenne plus d'activité que jamais, autant à Paris que dans la province, notamment à Marseille, Cette, Montpellier, Besançon, etc.

Faut-il voir dans l'importance même attachée par la feuille officieuse à une lettre sans portée un indice du mauvais vouloir grandissant de M. de Bismark pour le gouvernement français ? Nous ne savons, mais s'il en est ainsi nous en verrons bien d'autres prochainement au sujet du dénouement de la crise présidentielle, renchérisant sur la solution de la crise ministérielle.

COMPAGNIE ASSURANCE STADACONA

Contre le Feu et sur la Vie.

Une réunion spéciale des Actionnaires de cette Compagnie, tel que prévu par la loi, aura lieu MARDI, le QUATRIEME jour de FEVRIER prochain, à DIX heures du matin, au magasin de MM COOLICAN & PICHETTE, Bloc Renaud, 28, rue St. Paul, Québec, afin de prendre en considération la réduction des actions du capital souscrit, et pour accepter les divers amendements faits à la Charte de la Compagnie, à la dernière session du Parlement de la Puissance.

L'Assemblée Annuelle Générale des Actionnaires aura lieu le même jour et au même endroit à UNE heure de l'après-midi. Le rapport des directeurs et l'état financier de la Compagnie seront soumis aux actionnaires. L'Election des Officiers aura lieu à cette assemblée.

Par ordre, GEO. J. PYKE, Gérant et Secrétaire. Québec, 18 janvier 1879—jd

MAISON DE BAINS

COMPRENANT Bains Turcs, Restaurant, Chambres à Louer, Billards. QUEBEC.

La nécessité d'une maison de Bains, dans une ville, est une chose si évidente, au point de vue de l'hygiène et de la salubrité publique, qu'il serait inutile d'essayer de le démontrer. L'absence d'un établissement de ce genre, au milieu de nous, est depuis plusieurs années vivement sentie, et tout le monde apprendra avec plaisir que M. L. Fréchet de Montmagny, vient d'acheter la propriété de M. Burroughs, sise rue du Palais, dans le but d'y ouvrir au printemps une Maison de Bains comprenant : Bains Turcs, Restaurant, Chambres à louer et Salle de Billards, etc., etc.

Comme une entreprise de ce genre entraîne des dépenses considérables, nécessitées surtout par d'importantes améliorations à faire à la propriété dont il s'agit, M. Fréchet a eu l'idée heureuse et pratique de la fois d'intéresser le public à son succès. Il a divisé le capital requis pour l'établissement projeté, c'est-à-dire \$6,000.00 en 240 parts de \$25 chacune ; les \$25 seront payables en deux versements de 12.50, le premier devant se faire lors de la passation de l'acte et le second le 1er Juin 1879.

Une obligation devant notaire sera consentie aux prêteurs collectivement ; M. Fréchet hypothéquera en leur faveur, pour la sûreté de leur capital et des intérêts de ce capital à 7 1/2 %, payables les premiers de Juin et Décembre de chaque année, les propriétés suivantes :

- 1. Un hôtel à Montmagny, estimé à \$4,000
2. La maison occupée par l'Hon Juge Bossé, à Montmagny, 2,000
3. Un quart de 3/4 pieds de front sur 5' de large formant 15,000 pieds de plateforme, 1,000
4. 20 lots à bâtir dont 16 sont déjà vendus, au capital de \$100.00, à raison de \$8.00 de rente valant, 3,000
5. Une maison de 36 pieds sur 20, avec un terrain de 5 à 6 arpents en superficie, 50
6. Une maison à deux étages avec dépendances, occupée par M. Fréchet, 2,500
7. Maison de Bains à Québec, estimée, y compris les réparations, annexes, 13,000
Total.....\$25,000

Les sommes souscrites seront remboursées en 10 ans. Si M. Fréchet néglige de payer les intérêts, le capital versé sera exigible à première demande. Première hypothèque, sans sur les lots à bâtir et la maison des bains.

Des assurances, au montant de \$12,000.00 seront transportées en garantie. Ainsi, le public est assuré qu'il ne court aucun risque en plaçant de l'argent dans cette entreprise ; c'est le prêt d'un petit capital portant sept pour cent d'intérêt, remboursable après dix ans, garanti par des hypothèques solides et suffisant à couvrir tous les risques.

Qui ne s'empreserait, avec de pareilles garanties, de favoriser de son argent et de son concours la fondation, au milieu de notre vieille cité, d'un établissement aussi utile et dont le besoin se fait sentir d'avantage chaque jour. Il doit se trouver à Québec plus de 240 personnes qui seront bien aises, tout en retirant l'intérêt de leur argent, de prêter \$25.00 à un homme entreprenant qui dotera notre ville d'une de ces maisons de bains que l'on trouve partout ailleurs, et dont on ne pourra plus se passer quand on l'aura.

Les titres et autres documents sont déposés en l'étude de M. J. A. Charlebois, située au-dessus de la Banque Union, à la Baso-Ville ; c'est là qu'ils peuvent être examinés.

Il ne s'agit pas ici d'une spéculation à faire, mais de la création d'un établissement utile, nécessaire même, que tout le monde réclame. Que chacun mette donc la main à l'œuvre et qu'au printemps prochain Québec soit, comme toutes les villes importantes de ce continent, pourvu d'un de ces établissements que le public et surtout le public voyageur cherche en vain dans nos murs depuis des années.

Québec, 26 janvier 1879.

CIRICE TETU

Agent Général et Marchand à Commission

A l'honneur d'annoncer aux Marchands de Québec et des Principales Cités de la Puissance du Canada, qu'il revient d'un voyage en Europe qui lui a permis de visiter les

Principaux centres manufacturiers d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande, de France, d'Allemagne, de Belgique et de Hollande :

et qu'il a pris des arrangements pour la vente de LEURS PRODUITS.

Il offre au commerce au plus bas prix des manufacturiers, une variété considérable d'effets divers.

Les échantillons seront visibles à sa

SALLE DE VENTE

No. 80, RUE ST. PIERRE

d'ici à quelques jours.

Ceux qui se proposent d'acheter quelques-uns des effets que nous publions dans la liste qui suit, feront bien d'attendre encore quelques jours.

En attendant, je dois dire que je suis l'AGENT des maisons les plus IMPORTANTES de Bordeaux et des autres villes du midi pour la vente des différents crus de Vins Français ; Agent des maisons en renom de Cognac et de la Charente pour la vente de Cognac et de la célèbre "Eau-de-Vie de fine Champagne," ainsi que pour la vente des Vins Champagne, des Liqueurs Françaises et du Vermouth Bitters, et des fameux Vins du Rhin, y compris le célèbre Vin de Moselle Mousseux.

Aussi agent de la maison J. J. Melchers & Cie, de SCHIEDAM, dont la réputation est si bien établie pour la vente du célèbre

GIN DE HOLLANDE !

de qualité supérieure, en boîtes et en tonneaux.

J'ai aussi pris des arrangements avec les fabricants d'Etouffes de Leeds, Bradford, Huddersfield, Rochdale, Dewsbury et autres villes manufacturières d'Angleterre, pour la vente des différents effets qu'ils fabriquent, tels que : Etouffes en Laine ordinaire, en Laine filée, Etouffes à Robes, Draps, Tweeds, etc., ainsi que toutes espèces de Tapis.

Les mêmes arrangements ont été conclus avec les FABRICANTS D'IRLANDE ET D'ECOSSE.

Je dois encore dire que j'ai une collection très considérable d'échantillons de produits Français, Allemands et Belges, qui consistent en Soies et Satins noirs et de couleurs, Velours, Plûches, Rubans, Popelines, Merinos Français, Delaines, Cachemires, Serges, Baizes ; Etouffes à Robes de Fantaisie, Bretelles Elastiques, Toile Elastique Française pour Chaussures, Soie à Coudre en Fuseau et en Echeveau, Brosses, Peignes, Parfumeries, Pipes en Ecume de Mer et Cigares Allemands de marques différentes.

Cuir Français, Belge et Allemand de différentes qualités et de divers prix. Ce cuir peut être employé par les fabricants de Chaussures, les Charrons, les Selliers, les Relieurs, etc.

Il fait aussi une spécialité de GANTS DE KID, et représente les manufacturiers les plus en renom de l'Europe, y inclus les coupes bien connus qui suivent, Jouvain, Impératrice Eugénie, Joséphine et Cromwell.

ENDUIT UNIVERSEL.

J'ai en outre été nommé seul Agent pour "L'ENDUIT UNIVERSEL," un Vernis supérieur, qui sert aux Maisons, aux Navires, aux Cordages, et qui s'applique sur le Bois, Fer, Acier, Cuivre, Zinc, Ferblanc, Verre, Pierre, Plâtre, Carton, Paille, Toile, Cuir, Dormants de Chemins de Fer, Poteaux, Echelles, Quilles de Navires, Voitures, Planchers, Couvertures, Nettes à Poisson, Tentés en Toile, et aux Câbles Sous-Marin. Enfin à toutes les matières grossières du travail quotidien du monde.

Ce Vernis préserve l'article qui en est recouvert de l'action de l'air, du feu et de l'eau, ce qui est prouvé par le certificat suivant.

"Ce Vernis a reçu les témoignages les plus flatteurs de l'Amirauté Anglaise et du Ministre de la Marine Française, ainsi que du monde entier qui l'a proclamé à l'Exposition de Paris, une des plus belles découvertes du siècle."

Une première consignment de cet article vient d'être reçu par le dernier steamer à Halifax, et sera offert en vente bientôt.

Québec, 30 décembre 1878.

MUSIQUE NOUVELLE.

Un peu de patience

Claunonette

Prix..... 30 centins.

En vente chez

A. LAVIGNE, Editeur, 35, rue St. Jean. (Banque d'Epargnes.) Québec, 27 janvier 1879.

ALPACAS NOIRS.

Nous avons récemment acheté

130 pièces Alpaca Noir

Bien au-dessous des prix ordinaires.

FAVOIR :

- 50 pièces à 20 cents ordinairement vendu 27 cents.
50 pièces à 27 1/2 cents ordinairement vendu 35 cents.
30 pièces à 32 1/2 cents ordinairement vendu 45 cents.

Nous avons jamais vendu les vrais Alpacas et les Lustres à des prix aussi bas. Nous les recommandons comme étant l'Alpaca sans falsification quelconque et de 30 à 40 pour cent au-dessous des prix ordinaires.

Seront exposés sur la table du centre à une bonne lumière.

5 0/0 d'escompte au comptant.

GLOVER, FRY & CIE.

Québec, 18 janvier 1879.

ETRENNES 1879.

LOTIERE d'un beau Piano neuf, garanti pour cinq années et accordé gratuitement au gagnant pendant deux années.

Cette Loterie est pour encourager la nouvelle fabrication de Pianos de la ville de Québec. Elle sera tirée à la Salle Jacques-Cartier en présence des souscripteurs.

LE 27 FEVRIER 1879.

Le nombre des billets est fixé à trois cents.

Le prix du billet est d'UNE PIASTRE.

Le piano est visible et peut être essayé tous les jours, chez

M. F. OISEL, Facteur de Pianos, No. 10, rue St. Nicolas.

Québec, 27 décembre 1878—1mp

Déchets de Salaisons.

TÊTES, PATTES, ROGNONS, PANNE en Branche, FILETS, RETAILLES, Etc., Etc.

A

BAS PRIX.

A VENDRE PAR

J. B. RENAUD & CIE.

72 à 82, rue St. Paul.

Québec, 8 janvier 1879.

Exposition de Paris.

La maison RENAUD & CIE. a le plaisir d'inviter ses amis et le public en général de venir visiter l'assortiment magnifique d'Articles de Fantaisie, de Porcelaine Française, de Verreries, etc., qu'elle vient de recevoir directement de l'Exposition de Paris.

On trouvera à notre établissement une grande variété d'objets convenables pour Cadeaux du Jour de l'An.

— AUSSI — Services à Déjeuner, à Dîner, à Dessert et à Toilette,

TÊTE-A-TÊTE, CROQUET, MUSCAT ET APRÈS-DINER.

Une remise de 20 pour cent sur les ARGENTERIES.

Nous sommes décidés à vendre tous ces articles au prix coûtant pour du comptant.

Venez et jugez par vous-même.

RENAUD & CIE.,

24, rue St. Paul.

Québec, 28 décembre 1878.